



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2014

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT, et Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Jean-Marc GATELET et Mickaël BEAUQUIS.

Absents excusés : Madame Alexandra BEAUQUIS (pouvoir donné à Jean-Pierre LACOMBE) et Monsieur Nicolas ROUMESTAN (pouvoir donné à Kathleen TOCHEPORT)

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2014.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. TARIFS :

- pause méridienne et garderie périscolaire pour les enfants non domiciliés sur la commune

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 11 mars 2014, une décision avait été prise afin de mettre en place un tarif sans participation communale pour les services périscolaires concernant les enfants dont les parents sont domiciliés à l'extérieur de la commune. Considérant que certaines personnes concernées par cette décision n'ont pas eu le temps matériel de s'organiser pour la rentrée 2014/2015 et que la hausse des tarifs annoncée pouvait, pour certaines familles, paraître difficile à assumer, il est proposé d'étaler la hausse de façon progressive afin d'atteindre le tarif « prix coûtant » pour la rentrée 2016/2017. Ces tarifs sont validés à l'unanimité.

Tranche	QF	Pause méridienne / 2 h (repas + animation)			Garderie / ½ h			Activités périscolaires /1 h		
		2014/15	2015/16	2016/17	2014/15	2015/16	2016/17	2014/15	2015/16	2016/2017
	*Sous réserve de variation									
1	≤620€	4.33€	5.97€	7.60€*	1.39€	2.10€	2.70€	3.32€	4.41€	5.50€*
2	621€≥ ≤750€	4.92€	6.26€	7.60€*	1.50€	2.10€	2.70€	3.53€	4.52€	5.50€*
3	751€≥ ≤1200€	5.35€	6.48€	7.60€*	1.55€	2.13€	2.70€	3.75€	4.63€	5.50€*
4	1201€≥ ≤1800€	5.46€	6.53€	7.60€*	1.61€	2.16€	2.70€	3.96€	4.73€	5.50€*
5	≥1801€	5.72€	6.66€	7.60€*	1.71€	2.21€	2.70€	4.17€	4.84€	5.50€*

- Salon du livre : repas et stands

Madame Christiane DAUNIS, Adjointe au Maire, informe qu'il est nécessaire de fixer les tarifs pour la manifestation du salon du livre du dimanche 19 octobre. Les tarifs ci-dessous sont fixés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

- Tarif de l'emplacement : 5€
- Tarifs du repas : 13€
- Tarif du repas + emplacement : 18€

- Encarts publicitaires pour le bulletin municipal

La commission communication propose pour le prochain bulletin municipal annuel des tarifs pour encarts publicitaires afin d'assurer le financement de la création du bulletin, qui sont validés à l'unanimité comme suit :

Surface	Tarifs H.T	Tarifs T.T.C
Page entière	416.67€	500€
½ page	208.33€	250€
¼ page	104.17€	125€
1/8 page	62.50€	75€

2. FINANCES :

- **Budget principal : décisions modificatives**

- ✓ Une modification au budget principal de la commune est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal pour financer des aménagements des bâtiments communaux non prévus en début d'année.
- ✓ Une 2^{ème} décision modificative est nécessaire afin de pouvoir honorer une échéance de remboursement liée à l'acquisition d'un terrain dans le cadre de l'aménagement du centre bourg. Les élus approuvent à 18 voix pour et une abstention.

- **Activités spécifiques-Création d'une régie de recettes**

Madame Béatrice MARINE, Adjointe au Maire, rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, des activités spécifiques payantes sont proposées aux enfants. Afin de pouvoir encaisser les règlements liés à ces activités, il est décidé de créer une régie de recettes.

- **Taxe communale sur les consommations finales d'électricité**

Le Syane, syndicat des énergies de Haute-Savoie, perçoit une taxe communale sur les consommations d'électricité des communes membres. Le code des collectivités territoriales prévoit qu'une fraction de cette taxe soit reversée à chaque commune et le Conseil Municipal approuve ce reversement.

3. CONVENTIONS :

- **Convention de mise à disposition de locaux communaux pour la halte-garderie itinérante**

Madame Nadine COULON, Adjointe au Maire, rappelle que la halte-garderie itinérante (Planet Karapat), dispositif à l'initiative de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly (C3R), est en

place sur la commune tous les lundis. Ce dispositif, qui consiste en l'installation d'un bus équipé, avec la mise à disposition d'une salle communale de 60 m² minimum, nécessite une convention, acceptée à l'unanimité, entre la Commune, la SARL Planet Karapat et la C3R, dans laquelle sont définies les différentes modalités de mise à disposition des locaux de la Commune.

- **Convention d'autorisation de voirie et d'entretien**

Monsieur Michel BAUQUIS, Adjoint au Maire, présente la convention permettant la répartition des charges d'entretien et d'exploitation entre le Département de la Haute-Savoie et la Commune dans le cadre de l'aménagement de voirie prévu sur la route départementale 16 pour la sécurisation de l'arrêt de cars « Chez Nanche ». Cette dernière est acceptée à l'unanimité.

4. FONCIER:

- **Déclassement d'une partie de voie communale-lancement d'une enquête publique**

Dans le cadre de l'aménagement de sécurité au hameau de Montmasson (amélioration de la circulation et la visibilité dans ce secteur), le principe du déclassement d'une partie de la voie communale n°201 est accepté. Le lancement d'une enquête publique est nécessaire.

- **Aménagement de sécurité – Montmasson – Echange Terrain**

Dans le cadre de cette même opération, il est proposé un échange de terrain de 7 m² entre la commune et un administré afin que la commune puisse redresser la voie communale n°201. Les élus autorisent à 18 voix pour et une abstention à procéder à cette échange.

5. URBANISME : autorisations en cours

DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC 074 161 11 X 0031-M01 (modificatif)	VIOUET Georges	modification façades	Peignat	accordé le 18/08/2014
PC 074 161 14 X 0011	JARCIN Eric	aménagement garage	chef-lieu	accordé le 17/07/2014
PC 074 161 12 X 0013-M01 (modificatif)	MOREL Pascal	modification toiture	La Molière	accordé le 11/08/2014
PC 074 161 14 X 0012	VULLIOUD Denis	extension bâtiment agricole	Chaunu	accordé le 08/09/2014
PC 074 161 14 X 0013	MUGNIER Pascale	maison individuelle	Faramaz	en cours d'instruction
PC 074 161 14 X 0014	TRANCHANT Emilie	maison individuelle	Faramaz	en cours d'instruction
PC 074 161 14 X 0015	PERRET Nicolas	véranda	Chez Nanche	en cours d'instruction

DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC 074 161 07 X 0020-M01 (modificatif)	BOISSEAU Nicolas	modification façades	Germagny	demande de pièces en cours
DP 074 161 14 X 0030	TROÏA Alexandre	transformation garage + abri voiture accolé	Montmasson	accordée le 18/07/2014
DP 074 161 14 X 0031	DUBORJAL Simone	clôture	chef-lieu	accordée le 22/07/2014
DP 074 161 14 X 0032	MELIS Claude	division en vue de construire	le Faubourg	accordée le 22/07/2014
DP 074 161 14 X 0033	COELHO Elisabeth	panneaux solaires	le Piémont	accordée le 1er/08/2014
DP 074 161 14 X 0034	PEREAUX Frédéric	piscine + modification ouverture	la Radia	demande de pièces en cours
DP 074 161 12 X 0040	BONAMIGO Claude	demande de prorogation	chef-lieu	accordée le 08/09/2014
CU 074 161 14 X 0021	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour vente	Chef-lieu (J.TOFFOLI/STABILE et GAY-PERRET)	réponse le 18/07/2014
CU 074 161 14 X 0022	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour donation	Peignat (Jean-Pierre BLANC)	réponse le 24/07/2014
CU 074 161 14 X 0023	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour succession	Joudrain (Angèle BAUQUIS)	réponse le 1er/08/2014
CU 074 161 14 X 0024	Me Pierre VOLLAND	CU d'information pour vente	La Molière (Maurice METRAL/A. BOUYER)	réponse le 26/08/2014
CU 074 161 14 X 0025	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour vente	Faramaz (Cts LAVOREL/ASSAF)	réponse le 29/08/2014
CU 074 161 14 X 0026	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour vente	Faramaz (J.VIBERT/J.VIRET)	réponse le 29/08/2014
CU 074 161 14 X 0027	Me Pierre André GIRARD	CU d'information pour vente	Faramaz (LORILLOU/de GRAVE)	réponse le 1er/09/2014
CU 074 161 14 X 0028	Me Alexis BONAVENTURE	CU d'information pour vente	Le Faubourg (MELIS/DUVILLARD et REY)	réponse le 29/08/2014

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22 h 00.

Marcellaz-Albanais, le 10 novembre 2014

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE